



Fiche signalétique

Date d'émission : 14-janv.-2013

Date de révision : 22-déc-2017

Version 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Buckeye Eco Floor Cleaner

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BE-6033-CA-FR

Code du produit 6033
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Nettoyant pour plancher, à base d'eau

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Initial Supplier Identifier

CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS CONFORME SAUF ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ

Adresse du fabricant

United States Supplier Address
Buckeye International, Inc.
2700 Wagner Place
Maryland Heights, MO 63043 USA
1-314-291-1900

24 heures Numéros de téléphone d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (North America)

MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide violet clair

État physique Liquide

Odeur Fruité Floral Parfum ajouté

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur
Avertissement

Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Alkylpolyglycoside C8-10	68515-73-1	6	-	-
Sodium xylenesulfonate	1300-72-7	5	-	-
Alkylpolyglycoside C10-16	110615-47-9	2.25	-	-

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins**Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais.

Ingestion

Boire 2-3 grands verres d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants**Symptômes**

Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une légère irritation cutanée.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Les produits de combustion peuvent être toxiques.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser avec une vadrouille, un aspirateur sec / sec, ou un matériau absorbant. Rincer la zone avec de l'eau claire et laisser sécher le sol avant d'autoriser la circulation.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Entreposer à la température ambiante.

Matières incompatibles L'eau de Javel

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Risque de contact: Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Protection de la peau et du corps Porter des gants en caoutchouc ou d'autres gants imperméables.

Protection respiratoire Aucune protection n'est habituellement nécessaire dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Liquide violet clair
Couleur Vert
Odeur Fruité Floral Parfum ajouté
Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	9.12 ± 0.2 (conc.) 6.32 ± 0.2 (1:512 dilution)	8.4 - 8.8 (conc.) 6.9 - 7.3 (1:512 dilution)
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	Aucun	Méthode Tag en vase fermé
Taux d'évaporation	1.0	(Eau = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide - Sans objet	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	N'est pas applicable	
Limite inférieure d'inflammabilité	N'est pas applicable	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	1.022 g/mL	
Solubilité dans l'eau	Infini	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	

Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible.

Autres informations

Point de ramollissement Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%) Aucun renseignement disponible
Densité Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter Conserver séparé des substances incompatibles. Tenir hors de portée des enfants.

Matières incompatibles L'eau de Javel.

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Contact avec la peau Provoque une légère irritation cutanée.

Inhalation Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Ingestion Ne pas ingérer.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 110,520 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Sodium xylenesulfonate 1300-72-7	= 1000 mg/kg (Rat)	-	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Le produit n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****Règlements internationaux**

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Alkylpolyglycoside C8-10	X	X	X		X	Present	X	X
Sodium xylenesulfonate	X	X	X	Present	X	Present	X	X

Alkylpolyglycoside C10-16	X	X		Present	X	Present	X	X
------------------------------	---	---	--	---------	---	---------	---	---

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers particuliers Non déterminé
HMIS	Risques pour la santé Not determined	Inflammabilité Non déterminé	Dangers physiques Non déterminé	Protection individuelle Non déterminé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau
Date d'émission :	14-janv.-2013

Date de révision : 22-déc-2017

Note de révision: mise à jour

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique